Château

BULLETIN COMMUNAL 2023

Château

En direct de la rédaction

« Le temps a encore passé très vite en cette année 2023 puisque nous voilà à en faire le bilan pour notre commune dans notre bulletin annuel. Vous y trouverez comme toujours de nombreuses informations et articles concernant notre commune de Château ainsi que le Clunisois.

La commission municipale qui a travaillé à élaborer ce bulletin remercie toutes les personnes extérieures qui y ont également contribué (contenus, forme et logistique…).

Nous vous présentons notre travail « d'équipe » et nous espérons que sa lecture vous intéressera.

Nous vous laissons si besoin nous faire part de vos remarques et interrogations par mail à l'adresse suivante :
mairiedechateau@orange.fr »

BULLETIN MUNICIPAL
DE CHÂTEAU 2023
Responsable de la publication :
Pierre Nugues

Impression : *Inore Groupe (Varennes-Vauzelles)*

Le mot du Maire

L'année 2023 se termine. Par ce mot, je viens vous donner des nouvelles de la commune et de son évolution. Vous trouverez dans ce bulletin de nombreux articles concernant notre salle des fêtes.

Le Conseil municipal suit au plus près la rénovation de la salle des fêtes ; après de longues recherches, un plombier a accepté de participer à cette rénovation ; à l'heure où j'écris, le carrelage est fini ; une partie de l'isolation extérieure est posée, la plomberie avance à grand pas ; nous espérons pouvoir réintégrer la salle au printemps.

Pour l'année 2024, nous ne prévoyons pas de travaux d'ampleurs. Il nous faut dans un premier temps solder le chantier en cours.

En ce qui concerne nos liens envers la Communauté de communes, nous tenons notre rôle. Chaque membre du conseil défend pour le mieux les intérêts de la commune et des habitants du Clunisois en participant activement aux différentes commissions communautaires. Ces dernières sont axées sur la fiscalité, l'agriculture, l'environnement, la mobilité, l'habitat, la petite enfance, le tourisme, le ramassage des ordures ménagères…

Actuellement, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de militer contre l'agrandissement de la carrière de Sainte-Cécile, contre l'extension telle qu'elle est proposée (agrandissement de 8 hectares, doublement de l'extraction de roche concassée, doublement de poids lourds). Le but n'est pas de fermer, mais de réduire les nuisances occasionnées par cette forme d'exploitation et de protéger le site (classé Natura 2000) etc…

Sur la commune, de jeunes couples se sont installés, espérons qu'ils viendront rejoindre nos associations et s'intégreront comme l'ont fait leurs prédécesseurs.

Par ces mots, le Conseil municipal se joint à moi afin de vous souhaiter tous nos vœux de bonne année ainsi que de bonne santé pour 2024.

Mairie de Château

Le Bourg 71250 Château - 03 85 59 15 51 - mairiedechateau@orange.fr
Ouverture : le lundi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h30
mairiedechateau.fr

Le Conseil municipal

De gauche à droite : **Pierre Nugues** (Maire), **Laurence Saint-Jean** (2e adjointe), **Christian Mérigot** (3e adjoint), **Françoise Chanal** (conseillère), **Claudie Creutz** (conseillère), **Sylvie Rippe** (conseillère), **René Dufour** (1er adjoint), **Pascal Perrin** (conseiller), **Jean-Baptiste Jandet** (conseiller) et **Damien Therriaud** (conseiller). Absent sur la photo : **Claude Nugues** (conseiller)

4 agents s'investissent pour le fonctionnement et l'entretien de la commune

Delphine Lioi

Secrétaire de Mairie

Assistance et conseil aux élus ; préparation et rédaction de documents administratifs, techniques, budgétaires et comptables ; préparation des actes d'état civil ; rédaction de délibérations et arrêtés du Maire ; accueil et renseignement de la population ; réception, traitement et diffusion de l'information ; mise à jour du fichier électoral ; mise en place de l'organisation matérielle des élections et du recensement.

Isabelle Sommereux

Gestion et entretien du gîte communal

Gestion des locations ; accueil des locataires ; travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre ; entretien du matériel.

Didier Perrin et Denis Lardet

Espaces verts / bâtiments /voirie

Maintien en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et les abords de la collectivité ; entretien courant des machines, des matériels et du local technique ; travaux de petite manutention sur les bâtiments communaux et la voirie.

Questions à...

Delphine Lioi,
secrétaire de notre mairie

Dans notre village, Isabelle, Didier, Delphine et Denis assurent des activités essentielles à notre vie communale.

Les lundis matins ou vendredis après midi, en mairie, nous rencontrons et questionnons Delphine Lioi sur tel ou tel sujet administratif, technique...

Collaboratrice du Maire et des élus, quelle est la face cachée de sa fonction de secrétaire de mairie ?

Delphine, quel est votre parcours ?

J'ai d'abord fait un BTS Tourisme en alternance à l'Office de Tourisme de Paray-le-Monial de 1998-2000. J'ai été ensuite agent de voyage pendant neuf ans chez Selectour, puis secrétaire de mairie depuis mars 2010. Je suis arrivée à Château le 1er septembre 2011 en remplacement de la secrétaire en poste à l'époque qui était malade.

En quoi consiste le métier de secrétaire de mairie ?

Polyvalence et rigueur sont de mises pour ce métier en constante évolution. La secrétaire de mairie met en œuvre, sous la directive des élues et élus, les politiques de l'équipe municipale. Elle organise son service, assure la gestion administrative des agents techniques, participe à l'élaboration du budget, à la recherche de subvention, rapport, analyse et coordination des différentes tâches à accomplir.

Quelles sont les qualités requises ?

Il faut savoir organiser et prioriser les tâches à accomplir en établissant un planning précis. Même si la fonction nécessite réserve et discrétion, il est essentiel de communiquer en permanence avec les élus et de travailler en équipe avec eux. Je dois aussi m'informer en continu des faits d'actualités et des nouvelles réglementations à appliquer.

Quels ont été vos plus grands défis à relever ?

La création du gîte communal jusqu'à sa labellisation a été un beau challenge. J'ai eu aussi un joli dossier avec les travaux de rénovation de la salle des fêtes, de la bibliothèque et des deux logements communaux. Entre la préparation du budget, le montage du dossier, la recherche de subventions, le lancement des marchés et le suivi des travaux, on a été bien occupés !

Où vous imaginez-vous professionnellement dans quelques années ?

J'aimerais continuer de travailler en collaboration avec des élus mais en œuvrant pour une plus grande collectivité. Peut-être dans le secteur du tourisme qui est ma vocation première.

Les finances

Chaque année, nous vous présentons en synthèse le compte administratif et son budget primitif ainsi que le budget primitif de l'année suivante avec sa section fonctionnement et sa section investissement.
Ce tableau permet de suivre l'évolution d'une année à l'autre les prévisions et les réalisations financières de la commune.

Le budget primitif ou prévision de l'exercice (acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité) a été voté par le Conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, puis transmis au préfet dans les 15 jours suivant son approbation. Cet acte autorise le maire à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Pour les opérations survenant au cours de l'exercice non prévues au budget primitif, le budget primitif est modifié. Le Conseil vote alors une décision modificative permettant d'inscrire les opérations nouvelles dans le cadre du budget et équilibre ainsi celui-ci.

Le compte administratif représente le réalisé de l'année 2022. Le maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. À la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année suivante, il établit le compte administratif du budget. Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par le maire, pour approbation, à l'assemblée délibérante du Conseil qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice. Le Conseil municipal du 27 mars 2023 a approuvé le Compte Administratif 2022 et a voté le budget primitif 2023.

La commune a réintégré le budget du CCAS dans son budget de fonctionnement cette année 2022.

Le budget primitif d'investissement 2023 comporte principalement la rénovation énergétique des bâtiments en cours de réalisation de la salle communale, de la bibliothèque et des logements ainsi que de leurs financements prévisionnels. Sa réalisation commencée en novembre 2022 ne sera pas terminée en 2023 mais seulement au premier semestre 2024 du fait de contraintes de mode de chauffage imposées par les financeurs, excédant les possibilités de réponse technique des entreprises, et à fortiori paralysant en pratique toute décision de la Mairie pendant de longs mois.

Cette année, le tableau du compte d'investissement présente donc en italiques une ligne de dépenses de travaux restant à réaliser pour 2022 de 744 075 € qui n'est pas reprise dans le total réalisé, mais reprise dans le budget d'investissement 2023. Corrélativement dans une même présentation, une ligne de subventions d'investissements restant à réaliser en 2022 de 567 800 € figure en recettes d'investissements, avec le même report dans le budget 2023.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE			
DEPENSES	**Budget Primitif**	**Compte Administratif**	**Budget Primitif**
	2022		***2023***
Charges à caractère général *achats, énergie, fournitures, assurances, entretien & réparations, tel…*	98 094 €	57 981 €	133 210 €
Charges de personnel et cotisations	57 390 €	56 930 €	65 100 €
Autres charges de gestion courante *indemnités, cotisations élus, SDIS (service incendie), subventions, CCAS*	43 810 €	39 917 €	45 111 €
Intérêt des emprunts	5 700 €	3 414 €	6 950 €
Virement à section d'investissement	80 000 €		30 200 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**284 994 €**	**158 242 €**	**280 571 €**

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE			
RECETTES	**Budget Primitif**	**Compte Administratif**	**Budget Primitif**
	2022		***2023***
Excédent de fonctionnement reporté	124 572 €	124 572 €	133 949 €
Produits des services, domaine et ventes diverses *Affouages, concessions funéraires, redevances d'utilisation du domaine public*	77 €	3 934 €	302 €
Contributions directes *taxes foncières, taxes sur les pylônes électriques*	71 236 €	71 114 €	66 100 €
Dotations, subventions et participations *Dotation Générale de Fonctionnement, dotations aux élus locaux*	57 789 €	67 119 €	59 000 €
Autres produits de gestion courante *baux communaux, ccas, locations gîte et salle des fêtes*	31 320 €	36 421 €	21 220 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**284 994 €**	**303 160 €**	**280 571 €**

COMPTE D'INVESTISSEMENT SYNTHETIQUE			
DEPENSES	**Budget Primitif**	**Compte Administratif**	**Budget Primitif**
	2022		***2023***
Dont Déficit reporté sur l'excédent de fonctionnement	- €	- €	10 969 €
Immobilisations corporelles *bâtiments publics, murs de soutènement, réseaux de voirie, matériel et outillage technique*	1 017 568 €	85 802 €	173 520 €
Reste à réaliser immobilisations corporelles		*744 075*	*744 075 €*
Remboursements d'emprunts	12 257 €	10 857 €	25 195 €
Dépenses imprévues	283 €	- €	237 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 030 108 €**	**96 659 €**	**953 996 €**

COMPTE D'INVESTISSEMENT SYNTHETIQUE			
RECETTES	**Budget Primitif**	**Compte Administratif**	**Budget Primitif**
	2022		***2023***
Virement du fonctionnement	80 000 €	- €	30 200 €
Excédent d'investissement reporté	20 918 €	20 918 €	165 306 €
Dotations, Fonds divers et réserves *excédent de fonctionnement, FCTVA (retour de TVA) …*	132 471 €	21 113 €	121 740 €
Subvention d'investissement	595 319 €	19 934 €	67 550 €
Reste à réaliser subventions d'investissement		*567 800*	*567 800 €*
Emprunts et dettes assimilées	201 400 €	200 000 €	1 400 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**1 030 108 €**	**261 965 €**	**953 996 €**

Rénovation du bâtiment communal

Commencés en novembre 2022, les travaux de rénovation de la salle communale, de la bibliothèque et des deux logements vont bientôt s'achever.

Le chantier s'était interrompu cet été puisque le lot 8 (chauffage-plomberie-ventilation) était demeuré sans réponse malgré deux appels d'offre publics et deux consultations. Après la rédaction d'un nouveau dossier et la modification du système de chauffage (pompe à chaleur, en accord avec les financeurs et le bureau d'étude de la Région), c'est finalement à l'entreprise Aguilar de Cluny qu'a été attribué le marché. Une bonne nouvelle puisque les travaux ont pu reprendre à la rentrée. L'installation des sanitaires puis des systèmes de chauffage et ventilation ont permis la pose des isolants et des doublages. Les derniers travaux de maçonnerie ont ensuite précédé l'isolation extérieur du bâtiment qui est en cours en cette fin d'année.

Dernière étape, les peintures et les finitions pour permettre le retour des locataires et la reprise des manifestations qui nous ont tant manqué.

Adressage

L'adressage, plus qu'une obligation, est nécessaire pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes), le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Lors de la réunion de Conseil municipal du 25 septembre 2023 a été approuvé le travail de la commission adressage composée de membres du Conseil municipal et d'habitants de la commune.

La commission s'était réunie début septembre 2022 et avait commencé à travailler sur le projet (type de numérotation, nom des chemins, voies communales, carte, plaques et noms de rues). Lorsque le projet a été élaboré, un article a été mis dans le journal et un avis sur le site internet de la commune, des mails aux habitants informant de la possibilité de consulter la carte de travail ou le format papier affiché en mairie et sur les différents panneaux d'affichage public dans les hameaux. Chaque résident étant invité à déposer ses remarques concernant ce projet.

Actuellement, la mairie engage des démarches nécessaires à leur mise en œuvre.

L'attribution des numéros d'habitation sera par métrage. Les plaques seront fournies par la mairie.

La mise en application est prévue courant premier trimestre 2024. Chaque foyer recevra un courrier indiquant la nouvelle adresse avec la nouvelle dénomination des voies. Les noms de hameau perdurent et pourront toujours apparaître dans les adresses en complément.

- **Retrouvez la liste des dénominations sur : mairiedechateau.fr/projet-adressage**

Voirie

La commune n'a pas programmé de travaux de voirie par le groupement de commande du sud Clunisois en 2023.

Un recensement des voies à rénover est en cours pour les années à venir.

Les employés communaux et les riverains ont réalisé quelques réparations des chemins non bitumés après les fortes précipitations des orages estivaux. Une étude des coûts de réfection de certaines zones sera faite.

Cimetière

Rétrocession d'une concession perpétuelle, rappel de la réglementation :

Une concession se transmet aux héritiers par voie successorale, en état de perpétuelle indivision. L'entretien d'une sépulture, sa réparation ou le renouvellement de la concession par un seul des héritiers ne lui donne aucun privilège. L'indivision fait que tous les héritiers restent à égalité de droits. Il est important au moment du décès du concessionnaire, d'informer la mairie et de lui communiquer le nom et les coordonnées d'au moins un des héritiers qui deviendra alors le contact de la commune pour tout ce qui concerne la concession. Une famille doit faire preuve de ses droits toutes les trois générations. Que ce passe t-il en l'absence de disposition testamentaire du dernier titulaire initial d'une concession funéraire ? Celle-ci-continue d'être transmise aux héritiers des héritiers toujours en état d'indivision. La règle de l'indivision permanente s'applique et chaque héritier possède des droits égaux sur la concession. Aucune opération ne peut être décidée par l'un des héritiers sans autorisation des autres co-indivisaires.

- **Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à la mairie.**

Les tarifs

CONCESSIONS, REPRISES ET RENOUVELLEMENTS

Après le recensement de chacune des concessions par M Christophe Dupuis un tableau Excel est en cours de construction. Le projet de reprise de concessions abandonnées est repoussé à l'automne 2023.

COLUMBARIUM

600€ la case achetée pour 2 personnes maximum, avec remise de plaque(s)

- 88€ pour une durée de 15 ans
- 108€ pour une durée de 30 ans
- 128€ pour une durée de 50 ans

La gravure des plaques est en sus et elles devront toutes êtres identiques

JARDIN DU SOUVENIR

Espace gratuit pour la dispersion des cendres. Le tarif d'une plaque est de 60€. La gravure est sous les mêmes conditions que le Columbarium.

CONCESSION FUNÉRAIRES

15 ans : 40€ / m² ; 30 ans : 50€ / m²
50 ans : 60€ / m²

Demander et renouveler une carte d'identité ou un passeport

Les cartes d'identité et les passeports sont délivrés par les communes agréées comme l'est la mairie de Cluny. Il est nécessaire de prendre un rendez-vous pour déposer une demande. Vous pouvez préparer votre dossier en ligne. Des formulaires « papier » restent à votre disposition à l'accueil de la mairie de Château.

- **Plus d'infos : cluny.fr/guichet-virtuel 03 85 59 05 87 ou mairie@cluny.fr**

La photocopieuse de la mairie est mise à la disposition des habitants de la commune.

- A4 noir et blanc : 0,10€ / page
- A3 noir et blanc : 0,30€ / page
- A4 couleur : 0,30€ / page
- A3 couleur : 0,90 € /page

La numérisation faite par l'utilisateur est gratuite.

Gîte communal

Des vacanciers nombreux et... heureux !

La fréquentation du gîte s'est encore améliorée cette année : 180 nuitées en 2023 (l'équivalent de 25 semaines d'occupation) contre 159 nuitées l'an passé. Tous les mois de cette année ont eu des réservations. Les mois de juillet, août et septembre ont même affiché complet.

Le gîte a ainsi trouvé son rythme de croisière avec Isabelle Sommereux qui en assure la gestion pratique (accueil, gestion des demandes éventuelles des locataires, entretien des locaux...) ainsi que la finalisation des réservations.

Les retours des vacanciers sont toujours extrêmement positifs mettant en avant : le confort du gîte, l'accueil, la situation au cœur du village, la richesse des paysages et des possibilités de visites environnantes comme le soulignent ces exemples de commentaires sur le site de Gîtes de France :

« Très beau gîte communal niché au cœur de la campagne bourguignonne qui dispose de tout le confort pour un groupe d'amis ou une famille. L'accueil est chaleureux et les possibilités de randonnées (Roche de Solutré, Mont Suin...) ou de visites (Abbaye de Cluny...) sont nombreuses et variées à proximité... Je recommande ! »
(Jarret, septembre 2023)

« Tout dans ce gîte a été parfait : de l'accueil par Mme Sommereux au confort des lieux. Le gîte est très propre et très bien équipé. Nous avons trouvé notre bonheur sans problème. Un petit havre de paix que nous avons apprécié et ou nous serions bien restés quelques jours de plus. Nous recommandons vivement »
(Julie, octobre 2023)

Nos tarifs ont augmenté du fait de l'augmentation des charges mais restent compétitifs d'autant plus qu'ils comprennent toutes les charges de fonctionnement (chauffage, draps, linge de toilette, ménage). Ils ne comprennent pas la taxe de séjour.

Au niveau de la situation financière il ressort un gain de 20 253€. Le bilan de cette année 2023 est donc très positif tant au niveau de la fréquentation, des avis clients que de la santé financière. Notons que nous avons déjà des réservations fermes pour des week-end en mars et mai et pratiquement tout le mois d'août !

Comment réserver ?

Par téléphone auprès d'Isabelle Sommereux au au **06 48 68 69 37**

En ligne sur **gites-de-france.com**, sur **Airbnb** ou le site de **l'Office de Tourisme.**

Scolarité

Les news du RPI Bergesserin Mazille – Sainte-Cécile

Pour cette rentrée, 64 élèves ont repris le chemin des trois écoles : 20 élèves en CM1-CM2 chez Mme Jaunay à Mazille, 24 CP-CE1-CE2 chez Mme Fraize à Bergesserin et 20 en maternelle à Sainte Cécile, chez Mme Brocard.

Nos deux atsems Anne-Marie Chatelet et Frédérique Bucchini, interviennent dans les 3 classes. Roseline Sivignon assure la surveillance de la garderie le matin et le soir. Elle encadre et aide aussi les enfants de la maternelle à la cantine le midi. Depuis le mois de septembre, Marion Charignon (notre cantinière) s'occupe de la surveillance des enfants dans le bus du soir.

L'Association des Parents d'élèves et l'association de la cantine, accompagnent les écoles, grâce à leurs différentes manifestations : ventes de pizzas, de sapins, organisation d'une pétanque, tombola… Un grand merci à tous les parents bénévoles pour leur investissement ! L'APE permet le financement de certains projets scolaires et l'association de la cantine gère les repas du midi pris par les élèves. Notons que le SIVOS subventionne en partie ces repas.

Entre janvier et juin 2023, en plus des apprentissages, les classes ont participé à de nombreuses activités et manifestations : collecte pour les Restos du Coeur, rencontre avec les résidents de la MAS, découverte de nombreux jeux grâce aux interventions faites par Camille de la Ludothèque de Cluny, création d'un jeu d'échec pour les élèves de Mazille, sortie vélo sur la voie verte pour les élèves de Bergesserin, visite chez des correspondants scolaires et sortie au parc Acro'bath de Bergesserin pour les maternelles… N'oublions pas la kermesse de fin d'année : Les élèves, des plus petits aux plus grands, ont proposé un spectacle qui a fait voyager le public dans les plus grandes époques de l'histoire de notre monde… Chants, danses et pièce de théâtre ont séduit les spectateurs.

Tout au long de cette année 2023-2024, à Mazille, chaque élève réalisera une boîte de jeu de A à Z : conception, construction, règle du jeu… Une visite du village est prévue, ainsi que des recherches sur le Mazille des années 1900. En parallèle, comme tous les ans, des activités en lien avec le jardin sont prévues : bouturage, installation de plants…

Chez Mme Fraize, les séances de sport depuis la rentrée ont servi à préparer la participation des élèves à un cross autour du lac de Saint-Point. Les élèves ont remporté la coupe pour la deuxième année consécutive et ont récolté une pluie de médailles. Cette année en plus de l'école en forêt, les élèves s'investissent dans la création d'un parcours artistique dans la forêt de Bergesserin.

En maternelle, à l'occasion de la semaine du goût, les élèves ont travaillé sur le thème du raisin : fabrication de jus de raisin à l'aide d'un pressoir et dégustation, création d'œuvres artistiques collectives, dessin scientifique pour les plus grands, enrichissement du vocabulaire.

Pour clore l'année 2023, une sortie avec les trois classes de notre R.P.I. aura lieu au Haras de Cluny. D'autres activités et interventions viendront se greffer au cours de l'année, en fonction des envies de chacune des maîtresses.

De nouvelles aventures nous attendent en 2024.... D'ici là, élèves et maîtresses du RPI vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024.

Les contributions financières de la commune

14 enfants de Château sont scolarisés à la rentrée 2023 :

• 10 à Cluny dans les trois écoles, participation de **916,28€ par enfant**

• 4 au RPI Mazille - Sainte-Cécile - Bergesserin, participation de 550€ **par enfant pour la maternelle et 290€ pour l'élémentaire** (décision de mars 2023 du Conseil syndical du SIVOS)

Aide à la cantine

• Écoles publiques de Cluny : 1,90€ par enfant par repas (reste 4,40€ à charge)

• École du Sacré-Cœur de Cluny : 1,90€ par enfant par repas (reste 3,60€ à charge)

(pour bénéficier de la participation communale, les familles doivent s'inscrire et à déposer un RIB en mairie)

• RPI Mazille - Sainte-Cécile - Bergesserin : 2,20€ par enfant par repas (reste 2,20€ à charge) (montant fixé par le Sivos du Sud Clunisois)

Bien vivre ensemble

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend !

Fêtes, musique nocturne... Tondre, débroussailler, tronçonner... Scies électriques ou autres outils de bricolage et jardinage... Autant d'activités de plaisir partagé ou de nécessité.
Une question : avons-nous réfléchi aux nuisances sonores qui troublent ceux d'en face ou d'à côté, si trop de décibels sont au rendez-vous de jour ou de nuit ?

Information, dialogue entre voisins dans nos hameaux et lieux dits sont souvent gage de compréhension dans la cohabitation locale. Face aux bruits excessifs ou répétitifs, un voisin appelle à la médiation du maire, voire... se rapproche de la brigade de gendarmerie de Cluny pour faire constater le trouble.

Ces réponses sont possibles. Néanmoins... Moins on fait de bruit mieux on s'entend !

CCAS

Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés de la commune n'a une nouvelle fois pu se faire dans la salle communale en raison des travaux. Nous avons donc décidé de proposer de nouveau un repas dans un restaurant proche de Château.

Le rendez-vous a eu lieu le dimanche 12 novembre au restaurant *Le Pacha* à Trivy. Le repas a réuni 32 personnes dont 16 aînés de plus de 70 ans et leurs invités ainsi que des élus et des membres du CCAS. Le moment a été convivial et très agréable comme il se doit. Comme les autres années, les personnes concernées qui n'ont pas pu être présentes (problème de santé ou de déplacement…) se sont vues proposer des paniers garnis qui leur seront remis à domicile par des membres du CCAS. Nous espérons que l'année 2024 nous permettra d'organiser un repas tout aussi réussi dans notre nouvelle salle communale flambant neuve….

Bonne humeur, rires… et une cerise sur le gâteau !
(texte lu par Georgette)

« Nous les anciens, vous qui êtes nés en 1932 et autour.

Nous sommes nés avant la télévision,la vidéo, le magnétoscope, avant les cartes de crédit, le plastique, les verres de contact, les photocopies, le stylo à bille. Il n'y avait pas de télécopie, ni de courrier électronique. Nous étions là avant le lave-vaisselle, les congélateurs, les produits surgelés, les couvertures chauffantes, la climatisation, les chemises sans repassage. Avant les radars, les avions à réaction, le rayon laser, la bombe atomique et avant que l'homme ne marche sur la lune…

Nous nous sommes mariés avant de vivre ensemble, nous n'avions jamais entendu parler d'insémination artificielle, de pilules, la capote était un vêtement militaire, les familles de 5 à 6 enfants étaient encore chose courante. La vie en communauté se passait au couvent, il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental.

Nous datons de l'ère d'avant les ULM, les ailes delta, les parapentes. Nous ne savions pas ce qu'étaient les téléphones mobiles, les modulations de fréquences, les cœurs artificiels et la pénicilline. Pour nous un ordinateur était quelqu'un qui était dans les ordres ecclésiastiques, une puce était un parasite, une souris était la nourriture du chat ou le maigre revenu d'un taupier, les paraboles étaient dans la bible et non sur les toits. Un site était un point de vue panoramique, un joint empêchait un robinet de couler, l'herbe était pour les animaux, une cassette servait à ranger les bijoux.

Nous avons su négocier tous ces changements qui ont bouleversé le monde. Pas étonnant que nous nous sentions parfois sûrs de nous et fiers d'avoir su évoluer avec la génération d'aujourd'hui » .

Affouages

Les inscriptions doivent se faire en mairie à partir de fin septembre jusqu'à la première semaine de novembre.

Les affouagistes, après s'être inscrits, sont convoqués pour le tirage au sort qui détermine la répartition des lots et l'entretien des gasses. Le permis d'exploiter se terminera le 15 avril et la vidange des coupes devra être effectuée avant le 15 octobre 2024.

Section Château - parcelle 27
Garants : Jérôme Jandet, René Dufour et Jean-Baptiste Jandet
6 inscrits

Section Saint-Léger - parcelle 108
Garants : Pierre Nugues, Bernard Dewaele et Damien Therriaud
5 inscrits

Tarif par affouagiste : 25 €

Très haut débit

Tous les foyers de la commune sont désormais éligibles au très haut débit.

Beaucoup d'entre nous ont déjà contacté leur opérateur internet pour faire installer la fibre. Si pour les habitants du bourg le changement n'est pas flagrant, pour ceux des hameaux plus éloignés du relais de la mairie le bénéfice est bien réel ! Le très haut débit leur permet désormais d'accéder à des services comme la télévision à la demande ou les jeux vidéo en réseau. Il autorise aussi le télétravail, une bonne nouvelle pour l'attractivité du village. L'installation, prise intégralement en charge par les fournisseurs d'accès, n'est pas toujours simple pour les techniciens dans nos maisons anciennes. Les épais murs en pierre ne favorisent pas non plus le passage des ondes du wifi. Des répéteurs existent pour amplifier le signal et le transmettre dans toutes les pièces de la maison. Une solution efficace facile à installer et relativement peu onéreuse.

Élections

Les prochaines élections européennes auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024 dans toute l'Union Européenne.

Pour la France, elles se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou « eurodéputés » - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

Urbanisme

Évolution des tarifs d'urbanisme

Depuis 2015, la Communauté de communes du Clunisois porte le service d'instruction du droits des sols pour les communes dotées d'un POS (Plan d'Occupation des Sols) ou d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

En 2017 l'État n'instruit plus les demandes des communes dotées d'une Carte Communale comme c'est le cas pour la nôtre. Décision est prise par le Conseil municipal de bénéficier de ce service mutualisé. Révisée en 2017 cette tarification à la charge de notre commune a été débattue récemment pour répondre à la couverture des coûts actualisés du service (dépenses de personnel et licences informatiques).

Les travaux de la Commission aménagement et habitat de la Communauté de communes ont abouti à une tarification intégrant une part variable à l'acte et une partie fixe. Ce nouveau barème sera applicable dès janvier 2024.

Les tarifs 2024

Part variable à l'acte (2/3 du coût du service) :

- **permis de construire : 155€,**
- **permis d'aménager : 185€**
- **permis de démolir : 105€**
- **Certificat d'urbanisme opérationnel : 75€**
- **Attestation d'accessibilité : 205€**

Part fixe annuelle (1/3 du coût du service) :

- **560€ pour notre commune** (part fixe calculée pour chaque commune sur les base de leurs taxes foncières bâties et non bâties)

Éclairage public

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques.

Une nouvelle programmation de la plage l'éclairage public a été mise en place en accord avec le Syndicat départemental d'Énergie de Saône et Loire. Le matin, l'éclairage des lampadaires s'enclenche à 6h00 et se coupe lorsqu'un capteur de luminosité détecte le lever du jour. Le soir, le même capteur repère la baisse de luminosité pour allumer les réverbères qui s'éteindront à 22h00. Les luminaires sur le parking de la place de la Berlingotte auront les mêmes périodes d'éclairage que le reste de la commune

Climat

Notre paysage souffre de la sécheresse

Cette année a été marquée par un hiver avec un déficit de pluviométrie, un début d'été avec des précipitations, puis une fin d'été jusqu'à l'automne de nouveau sèche.

En juin, des restrictions d'eau en niveau « alerte » sont apparue suivi d'un arrêté préfectoral qui a couru du 23 août jusqu'à fin octobre en alerte renforcée. Les sources d'eau ont perdu 60% de leurs capacités depuis quelques années.

Il appartient à chacun d'être vigilant et nous devons tous nous adapter à ces conditions pour les années à venir en adaptant nos modes de consommation ou en prévoyant des stockages d'eau de pluie pour certains usages.

Des essences d'arbres connaissent des pertes importantes. À l'avenir, toutes les initiatives individuelles ou celles d'organismes compétents en plantation sont les bienvenues pour que notre campagne garde ses ressources.

Hommage

à Maurice Nugues, Maire de Château de 1977 à 2014

Maurice est né à Beaubery en 1937. Il est arrivé à Château en 1946. Tout jeune, les événements familiaux l'ont conduit à travailler sur la ferme.

Après deux ans et demi de service militaire dont deux en Algérie, il se marie avec Georgette en 1960. De leur union naîtra sept enfants.

Il entre au conseil municipal en 1965. Il est élu maire du village en 1977 et sera réélu à cinq reprises.

Au fil de ses mandats, à ses côtés, nombres d'élus se sont engagés pour la commune.

Maurice Nugues aimait faire partager son amour pour son village, pour les habitants.

Il faisait tout pour aider les nouveaux châtelains à se sentir chez eux. Certains sont devenus des amis proches avec qui il partageait des bons moments.

L'entrée en retraite est marquée par un infarctus qu'il surmonte. Ces dernières années, il fût diminué par d'autres problèmes de santé.

Sa famille et ses amis l'ont bien entouré dans ces moments difficiles qui l'ont contraint à se replier chez lui.

Repose en paix Maurice.

(texte tiré d'un hommage rédigé pour la cérémonie de ses obsèques)

Fleurissement

Colorer, embellir, charmer et valoriser les espaces répartis dans les hameaux du village à la période estivale.

Nous laissons passer les derniers froids et début mai les petites mains des riverains ou bénévoles s'agitent dans les massifs, parterres et jardinières. L'évolution climatique a conduit depuis plusieurs années à privilégier des plantes vivaces ou plus résistantes à la sécheresse.

Si vous avez des plants à proposer, un peu de temps, des disponibilités pour aider à planter, entretenir ou arroser en périodes de forte chaleur, des idées pour aménager un petit espace public dans votre hameau, n'hésitez pas, manifestez-vous !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour continuer à rendre notre village agréable et convivial.

Décorations de Noël

« Dès le 25 novembre, l'équipe de bénévoles s'est retrouvée pour préparer les personnages, animaux et les diverses décorations afin d'apporter une note festive à différents endroits du village.
Merci à tous et à l'Amicale pour les achats des diverses fournitures » .

Séjourner à Château

Avec le gîte communal, quatre autres gîtes composent l'offre en hébergement de la commune.

Tomette Singulière
Les Noyers
Laura et Emeric Derieux

Mill D'Arx
Les Noyers
Christa Muller

L'Olivier de Saint-Léger
Saint-Léger
Francine Blondeau

Les Hirondelles
Au Drôt
Dominique et Pascal Philipek

Saison culturelle

Alors ! On sort ? Depuis de nombreuses années les cinq panneaux réalisés par Monsieur Boulanger accueillent régulièrement les affiches permettant d'être informé des événements culturels à savourer et à partager. Expositions, concerts, théâtre, conférences...à moins de 10mn de Château ! En réservant 72h à l'avance par l'intermédiaire de votre « relais culture », Patrick Dieudegard, vous bénéficiez d'un tarif réduit à 10€ (il convient de noter que les tarifs d'abonnement sont plus avantageux que le tarif réduit via le relais). À noter également que le covoiturage est très souvent possible.

Réservez vos places au Théâtre Les Arts de Cluny

- en contactant Patrick Dieudegard au 0670982062
- sur place le soir de la représentation
- en ligne sur **lesartscluny.fr**
- au guichet de l'Office de Tourisme de Cluny

Au revoir la Zouaffe

Transfert de la Zouaffe de Château à Bergesserin, Victor nous écrit :

« Ça y est, la production de la fameuse Zouaffe que Vincent de Montard a courageusement élaboré durant 7 années dans sa cave au cœur de Château a définitivement pris son envol. Il nous a remis le flambeau durant cette année et c'est bien à contre cœur que, nous et nos cuves, nous vous disons au revoir. Un immense merci pour votre accueil, vos encouragements et votre soutien ou plus simplement merci pour les sourires échangés durant cette année. Rassurez-vous, nous n'allons pas trop loin, nous ne quittons pas notre région de confort, nous restons voisins !

Nous gardons les mêmes recettes mais nous donnons une nouvelle dimension à la brasserie. Nous sommes en train de la loger dans les anciennes cuisines du Sanatorium de Bergesserin. Nous pensons que c'est un beau nouveau départ au sein d'une aventure collective. Celle-ci porte notamment sur la rénovation d'un patrimoine architectural en ruine et la création d'espaces de rencontre via des projets professionnels et culturels. Mais ce projet prend forme surtout au travers d'une réflexion profonde sur les valeurs qui nous semblent importantes à porter pour regarder notre futur commun un petit peu plus sereinement.

Nous espérons que nous pourrons toujours compter sur vous, voisins de Château, pour être toujours là, proches de nous, dans ce projet titanesque.

Concernant le brassage de bière dans le passé et dans notre nouvelle commune, nous n'avons pas eu vent de production avérée. Ce qui est certain, c'est que l'envie de partager la première cuvée made in Bergesserin avec vous est déjà présente. Nous vous tiendrons au courant pour partager une mousse avec vous à l'arrivée des beaux jours. Ce sera aussi l'occasion de vous faire visiter les nouvelles installations de la brasserie et vous présentez par la même occasion Justine, notre nouvelle collègue qui ne va pas tarder à nous rejoindre. »

Commémorations

Armistice du 11 novembre 1918

Comme chaque année, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée devant le monument aux morts de Château. Une trentaine de personnes se sont réunies pour se souvenir des morts pour la France. La traditionnelle gerbe de fleurs fut déposée en présence du Maire. L'appel des soldats morts pour la France a été énoncé par M Boulanger et M Dieudegard, suivi par la minute de silence. Le Maire Pierre Nugues a ensuite lu la lettre de Madame la Ministre des Armées. Cette commémoration s'est terminée par le moment convivial de l'apéritif.

8 mai 1945

Lundi 8 mai, devant le monument aux morts de Château, la cérémonie commémorant la victoire du 8 mai 1945 contre l'Allemagne nazie a réuni 24 habitants et habitantes de la commune. Un hommage a été rendu à tous ceux, soldats, alliés, français, résistants qui se sont unis pour vaincre le fascisme et le nazisme. La cérémonie fut clôturée par le traditionnel verre de l'amitié. Celui-ci s'est déroulé en extérieur, la salle communale étant toujours en travaux.

État civil

NOUVEAUX ARRIVANTS

Noémie Loreau et Matthieu Dufour, le Vernay
Suzanne Gigoux et Tifenn Veysseyre, le Vernay

NAISSANCES

28 décembre : **Felix Carrier-Meunier,** Montalègre
14 avril : **Rose Bialou,** le Vernay
29 mai : **Axel Alexandre Gaudinet,** le Vernay
3 juillet : **Camille Feltrin, Montaizé**

MARIAGES

24 juin : **Alexia Garnier et Mathieu Bordet**
1er juillet : **Vanier-Caustillet**

PACS

15 décembre : **Amélie Macera et Guy Benoit**

DÉCÈS

27 mai : Maurice Nugues, 86 ans
30 juin : Jeanne Henriette Biffis, 90 ans

Inhumation au jardin du souvenir

30 mai : Gustave Bonvin, 91 ans

Inhumation en sépulture familiale

8 décembre : Patrice Roy, 72 ans

© Freepik

Les chats

Depuis 2017, l'Association Chats du Cœur en Clunisois, œuvre avec le soutien financier de la Communauté de communes du Clunisois et de la Fondation 30 Millions d'Amis, à l'identification et la stérilisation des chats errants, et ce sur tout le territoire de la Communauté de communes.

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre la prolifération des chats (problèmes de voisinage etc ...), les abandons et les atteintes au bien-être animal. Si vous constatez un problème de prolifération de chats dans votre commune, merci de contacter votre mairie rapidement.. Nous rappelons que l'identification des chats via une puce ou un tatouage est obligatoire depuis plusieurs années, désormais le non-respect de cette obligation expose les propriétaires à une amende de 750€. L'association recherche des bénévoles : famille d'accueil pour les chats en attente d'adoption, aide au piégeage des chats à stériliser, au nourrissage, aux collectes de nourriture...

Plus spécifiquement pour Château, depuis le début de l'année 2023 pas de problèmes de chats errants signalés mais, souvent un mais, en ce mois de novembre trois signalements. Chantal se met en contact avec ces personnes pour intervenir au plus vite. Il peut s'agir d'un chat perdu, même venu d'une autre commune ou d'un chat « déposé » là par une personne malveillante qui veut se débarrasser d'un animal... Dans ce cas, une visite chez un vétérinaire s'impose pour voir s'il peut être identifié afin de retrouver ses propriétaires.. (à ce niveau même intervention pour un chien trouvé). Chat sauvage, stérilisation, identification Fondation 30 Millions d'Amis et remise sur son lieu de vie. Nous rappelons néanmoins qu'un chat peut paraître sauvage ou peut être juste très peureux car il se retrouve dans une situation de stress dû à l'abandon ou à de mauvais traitements. Chat domestique, s'il est non identifié, mis à l'adoption par l'intermédiaire de l'Association pour lui trouver une nouvelle famille.

● **Chats du Cœur en Clunisois : Chantal au 06 65 63 35 65 ou 07 89 01 15 27**

Château Patrimoine

Balade « Lecture du paysage au plateau de Roche »

Le 3 juin, 8h15, trente personnes, venues de Château et de communes voisines, se retrouvent sur le parking pour un rendez-vous de découverte et d'échange, toujours convivial et apprécié.

Au menu, la traversée du plateau calcaire de Roche dans sa longueur, du hameau de la Brosse au moulin à vent, avec quelques arrêts aux principaux points d'intérêt.

L'approche se fait par le chemin des Cas, avec une première halte devant le « Clos Giloux » dont les 8 ares sont tout ce qui reste des quelque 150 ha de vigne enregistrés encore à la fin du 19e siècle. Commentaires sur le déclin du vignoble et la dépopulation, liés aux maladies de la vigne et aussi à la 1ère Guerre mondiale. La seconde halte, devant la table de lecture « Paléontologie », permet d'évoquer les mutations du paysage depuis 600 000 ans tant au point de vue géologique que biologique (animaux, végétation). Karine Chapus nous accueille ensuite chez elle à la Brosse où nous pouvons voir de près les deux cadoles incluses dans le mur de clôture et évoquer le rôle de ces constructions nombreuses sur le plateau, abris utilisés par les cultivateurs qui passaient la journée entière sur leurs terres souvent loin de leur domicile. Leur époque de construction est à replacer pour la plupart entre le 18e et le début du 20e siècle. Beaucoup sont aujourd'hui effondrées ou envahies par les broussailles. Détour par la grotte de Ravery qui s'ouvre sur le rebord est du plateau dans une ancienne carrière de calcaire, avant de regagner le plateau proprement dit. Vue sur les murgers, résultat de l'épierrement des surfaces pour obtenir des terres labourables. Soigneusement dessinés et repérés sur le cadastre de 1841, les murgers étaient imposés, mais au tarif le plus bas. Les terres sont aujourd'hui uniquement utilisées pour la production de fourrage et pour la pâture.

L'arrêt suivant se fait au moulin à vent aujourd'hui très dégradé : évocation de son histoire et de son fonctionnement, avant de rejoindre le hameau de Borde et l'arrêt « fraîcheur » chez François-Régis et Martine de Borde qui nous présentent les maisons de vignerons du domaine, leur architecture et leur fonction au cours des siècles. Le temps a manqué pour s'arrêter longtemps devant la végétation et la commenter, tâche rendue difficile par le tapis de graminées alors en fleurs et interdisant de pénétrer sur la parcelle communale en attente de fauchage. Sur les bordures, cependant, nous avons pu voir quelques espèces caractéristiques de ces pelouses : par exemple l'œillet des Chartreux, le genêt à tige ailée, le lotier corniculé, la pimprenelle, l'hélianthème...

Le retour se fait par le chemin très pentu de l'Arseille qui permet de regagner le vallon du Repentir puis de rallier le point de départ au parking. Une belle balade qui a permis d'avoir une vue d'ensemble et d'effleurer la richesse naturelle, historique, humaine du plateau de Roche et de poser des questions sur son avenir...à suivre.

Retour sur la Journée Européenne du Patrimoine

La Journée Européenne du Patrimoine du dimanche 17 septembre a bénéficié d'une belle journée, chaude et ensoleillée, très agréable. Trois expositions créées par Château-Patrimoine ont attiré nombre de visiteurs après avoir été inaugurées par Pierre Nugues en présence de Jean-Luc Delpeuch le président de la Communauté de communes du Clunisois.

Dans l'église une rétrospective sur les paysages de Château aujourd'hui illustrée par 7 tables de lecture, la carte des circuits de randonnée et celle mettant en relief les 18 hameaux de la commune. Un autre espace consacrée à la vigne expliquant la disparition progressive du vignoble depuis la fin du 19e siècle, jusqu'à être totalement abandonné vers les années 1980. Ce thème a été illustré par deux affiches, des photos comparées de paysages avec des cartes postales du début du 20e siècle et de leur équivalent photographié aujourd'hui (vignes/prairies). Étaient aussi présentés un récapitulatif des travaux de la vigne aux différentes saisons et une présentation commentée d'outils et accessoires qui servaient à ces travaux.

Dans la tour une exposition consacrée à l'école avec 3 affiches – historique ; maîtres et maîtresses ; écoliers, écolières – et des accessoires des années 1950 à 1970 rappelant moult souvenirs à une partie des visiteurs ; les photos de classe ont, comme toujours, suscité beaucoup d'échanges ! L'occasion aussi pour les « anciens » de retrouver, sans problème, les gestes de l'écriture au porte-plume. Les plus jeunes pour qui c'était une première s'en sont très bien tirés aussi ! Un appel est lancé pour enrichir les documents disponibles (photos, anecdotes, jeux des récréations, spectacles, etc) et permettre l'édition d'un recueil le plus complet possible sur « l'école à Château ». Retenons notamment que la commune de Château a demandé et obtenu en 1871 la gratuité de l'enseignement de l'école primaire pour tous les enfants de la commune, dix ans avant la loi Jules Ferry du 16 juin 1881. Un nouveau bâtiment d'école pour les garçons fut construit en 1872 et une école pour les filles ouvrit ses portes en septembre 1881.

Enfin, n'oublions pas le concours photo consacré à la biodiversité animale : un succès avec 158 très belles photos exposées donnant un bel aperçu de la faune de Château avec 85 espèces différentes (19 mammifères, 17 oiseaux, 4 reptiles, 3 batraciens, 37 insectes, 2 araignées et 3 escargots et limaces), qu'elles soient domestiques ou sauvages : embarras du choix pour les 92 votants qui ont participé à l'élection de leurs clichés préférés…

P.A.H entre Cluny et Tournus
Que cache cet acronyme ?

Pour faire vivre leurs patrimoines, des collectivités, des offices de tourisme et la multitude d'associations patrimoniales, qui maillent le territoire entre Cluny et Tournus, se sont egroupés autour du label du Ministère de la Culture « Pays d'Art et d'Histoire ».

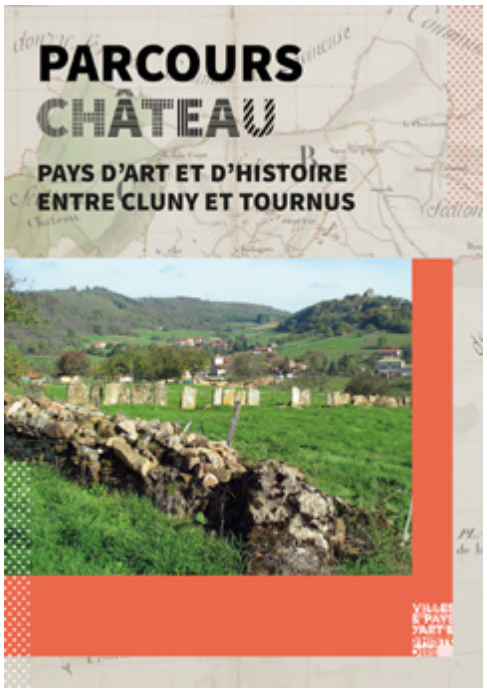

Le Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus regroupe aujourd'hui 80 communes, dont la commune de Château. Le projet culturel « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » associe dans sa démarche tous les éléments (patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine technique et ethnologique) qui contribuent à l'identité d'un territoire. Le P.A.H et ses partenaires ont réalisé de multiples activités en 2023 : visites guidées de village, découverte de vitraux d'églises, ateliers ludique en famille, escape game sur les métiers de la restauration du patrimoine, journée à l'École d'autrefois ou différentes conférences et expositions.... Des animations sur mesure sont proposées aux enseignants et leurs élèves dès septembre 2023.

Le PAH édite des publications: thématique (monuments aux morts, ponts, vitraux) - guides à l'usage des élus - collection pour la découverte des villages. Ainsi, depuis plusieurs années vous pouviez feuilleter la publication *Laissez-vous conter Château* suite à une collaboration entre la mairie, Château Patrimoine et la référente du P.A.H. En 2023 le livret a changé de nom et devient désormais *Parcours Château.* Apparence et contenus ont été révisés et actualisés par l'équipe de notre association. Autre nouveauté, la traduction du livret en anglais qui s'intitule alors *Itinerary Château* dans la langue de Shakespeare.

- **Pour découvrir toutes ces publications : pahclunytournus.fr/publications**

Les concerts

Deux concerts ont eu lieu à l'église cette année. C'est d'abord Pierre Roland le 12 août qui est venu jouer Bach, Telemann, Piazzolla, Ysaye ou Biber. Clunisien de cœur, depuis plus de 35 ans il vient l'été en Clunisois pour ses vacances et préparer ses concerts.

Vadim Sher et Dimitri Artemenko, un duo venu des pays baltes a aussi donné un magnifique concert le 16 septembre à l'occasion de la Journée Européenne du Patrimoine. Le public a été emporté par l'émotion dans un fleuve traversant l'Europe musicale avec notamment Brahms, Bartók, Kreisler et des mélodies tziganes.

Concours photo 2023

Ce concours photo sur le thème *La biodiversité animale à Château, de la ferme au milieu sauvage* a eu un immense succès puisque 158 photos ont été proposées aux votes des participants à la Journée du Patrimoine du 17 septembre dernier.

461 votes ont été exprimés ce jour-là par 92 participants. Le jury a sélectionné les 3 photos gagnantes parmi les 19 photos les plus souvent choisies :

- *Chouette effraie, chemin de Nantin*
- *Humm…Meuh !…Les pensées de Dangin*
- *Chevreuil, forêt domaniale de Château*

Les 19 photos vont donc composer le calendrier de Château Patrimoine 2024. Remerciements à tous… visiteurs et photographes.

Et commencer dès aujourd'hui à préparer vos appareils photos pour le concours 2024 sur le thème : *De l'agriculture au jardin : le monde des plantes en passant par les fleurs, les fruits, les arbres, les plantes sauvages…*

CHÂTEAU Patrimoine

Calendrier 2024 : 15€

Les photos du concours photos 2023

« La biodiversité animale à Château, de la ferme au milieu sauvage…»

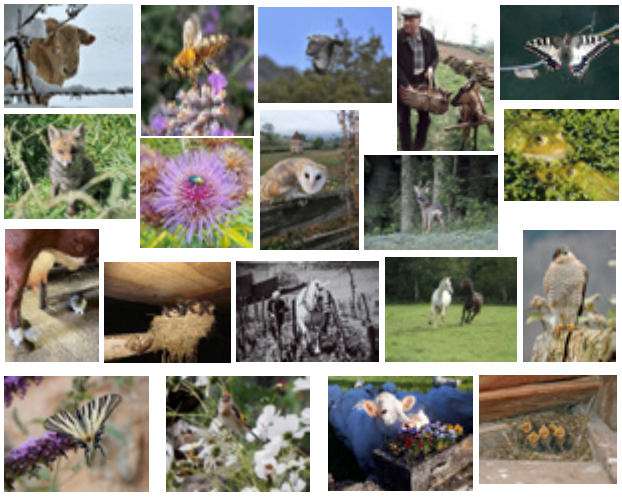

Bulletin de commande :

Nom, Prénom ……. ***Nombre de calendriers : ….***

Bulletin à envoyer par courrier électronique à chateaupatrimoine@gmail.com ou à déposer dans la boîte à lettres de la mairie avant le 6 janvier 2023. Paiement par chèque à l'ordre de Château Patrimoine.

Pour recevoir nos prochaines communications votre adresse email est : ……

L'Amicale de Château

Une association pour nous retrouver autour de moments festifs et pour faire connaître notre village

L'Amicale de Château existe depuis de longues années et contribue à l'ambiance de notre village par les manifestations qu'elle organise régulièrement. Ces manifestations (apéros, repas, vide-greniers, trail…) nous rapprochent et permettent des échanges amicaux toujours très riches.

Certes ces dernières années, nous avons eu quelques difficultés d'organisation … Covid-19 d'abord, puis maintenant notre salle des fêtes en réfection encore pour quelques temps. Ces « contretemps » ne nous empêchent pas de maintenir quelques évènements, preuve en est, le trail *La Châtelaine* en mai, l'apéro de début juillet, le vide greniers de septembre et enfin la soirée Halloween le 31 octobre. Notre assemblée générale a eu lieu le 3 juillet et un nouveau bureau a été constitué autour du président Fabrice Pasquer, du trésorier Bruno Jouy et du secrétaire Christian Mérigot.

Trail « La Châtelaine », dénivelés, beaux paysages et ambiance conviviale à l'arrivée !

Nous avons organisé le 14 mai la 6e édition de notre course qui est maintenant réputé pour ses paysages et son ambiance conviviale. Trois parcours étaient proposés :

• *La Sérieuse* (21km, 650 D+) Parcours exigeant au caractère sauvage où plus de la moitié de la distance se fait en forêt.

• *La sage* (13km, 350 D+) Des parties roulantes propices aux coureurs rapides mais de jolies difficultés afin d'épicer l'épreuve…

• *La Gentille* (8,5km, 280 D+) Un circuit plus accessible afin que chacun puisse courir (ou marcher…) en fonction de son niveau. Un vrai « mini trail » varié et parfois exigeant.

Les départs des 3 courses se sont échelonnés à partir de 9h afin que les 220 coureurs arrivent à peu près ensemble, ce qui permet une organisation très conviviale de la remise des récompenses et des podiums. Enfin le midi les nombreux bénévoles ont partagé un repas bien sympathique.

Un Apéro d'été pour se retrouver et fêter l'été ensemble

Comme la salle des fêtes n'était pas disponible pour le traditionnel méchoui, un apéro d'été était organisé sur la place du village samedi 8 juillet 2023. Plus de 60 personnes sont venues se retrouver autour des tables dressées par l'Amicale. Au menu barbecue (saucisses grillées, andouillettes), pizzas, légumes du jardin et melon en dessert accompagnés par nos fameux crus locaux. Ambiance décontractée sous un grand soleil et une bonne chaleur humaine.

Joli succès pour le vide-grenier

Notre traditionnel vide-greniers a eu lieu le dimanche 10 septembre. C'est une date qui figure toujours en bonne place dans l'agenda des chineurs et des passionnés. Pas moins de 38 « brocanteurs d'un jour » ou professionnels avaient répondu à l'appel et installé leurs stands sur la place du village au petit matin. Ces exposants provenaient de Château et des villes et villages voisins (Cluny, Sainte-Cécile, Mazille, Bergesserin, Buffières, Lournand, Berzé-le-Châtel). Pour la seconde année consécutive, nous avions installé la buvette près du hangar afin de gagner de précieux mètres d'exposition et tirer mieux parti de cet espace. En complément de la buvette et pour contrer le grand soleil présent toute la journée nous avons dressé une tente proposant un peu d'ombre avec quelques tables et sièges très convoités. Nos amis de l'association « Les chats du cœur en Clunisois » ont fait des crêpes toute la journée pour compléter nos délicieux croissants et sandwichs…

Halloween : les petits monstres de Château

Les petits (et grands) monstres de Château se sont donné rendez-vous le 31 octobre pour fêter Halloween. Ils ont visité les habitants de Buillet, le bas du bourg et Danjin, récoltant sourires et bonbons avant le petit apéritif préparé par l'Amicale. Merci aux Châtelains d'avoir joué le jeu et gâté nos enfants. L'an prochain on ira faire peur à d'autres…

Merci aux bénévoles !

Nos manifestations n'auraient pu avoir lieu sans l'implication des bénévoles de l'Amicale et des habitants volontaires de la commune. Pour le trail, certains ont pris en charge le signalement et la sécurité des coureurs, d'autres les ravitaillements, d'autres encore les inscriptions et l'aide au chronométrage. Le vide-greniers est également un événement complexe à organiser avec de nombreuses tâches en amont de la manifestation, le jour J et même les jours suivants (suivi des inscriptions, pose des panneaux dans les villes et villages voisins, installation des exposants…). Pour chaque manifestation c'est aussi le montage des tentes, la tenue de la buvette, le démontage et rangement le soir par des Châtelains bien fatigués mais présents. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous ont aidés et nous vous invitons à venir nous rejoindre au sein de notre association.

Et 2024 alors ?

Le premier semestre sera plutôt calme avec pour seule manifestation le trail « La Châtelaine » qui aura lieu le dimanche 12 mai 2024. Nous avons d'ores et déjà réservé la nouvelle salle municipale le dimanche 7 juillet pour reprendre notre traditionnel méchoui. Viendront ensuite nos habituelles retrouvailles pour le Beaujolais nouveau et le repas d'hiver.
Parmi les nouveautés 2024, nous pensons organiser un concours de soupe (le principe est à finaliser mais chaque lieu-dit pourrait réaliser avec les familles volontaires une soupe qui sera dégustée lors d'une soirée spéciale. La « meilleure » sera votée par tous les participants). Nous avons également lancé les consultations pour des devis pour réaliser un terrain de pétanque sur la place du village à côté de l'atelier. Nous pourrons alors organiser un concours pour les habitants de Château et quelques après-midi ou soirées autour de parties conviviales. Notre équipe est fière de contribuer au développement de la « vie de Château » et nous espérons donc vous retrouver prochainement !

Les Aînés ruraux

Au club intercommunal Générations Mouvement Château - Mazille - Sainte-Cécile

L'année a débuté le 5 janvier avec nos trente adhérents par l'assemblée générale, agrémentée de galettes des rois et de cidre.

Nous avons pu renouer avec nos rencontres mensuelles (premier jeudi du mois en après-midi) à la salle de l'AIC à Charly; chacun apprécie ce temps d'échanges nourris, de jeux de société (cartes, scrabble...), du goûter partagé. A ces réunions, nous dénombrons entre 15 et 20 personnes.

Nous avons participé à des activités proposées par la Fédération Départementale : assisté à son assemblée générale à Cluny, effectué la dictée des clubs (l'un de nous a gravi les 5 échelons conduisant à la finale régionale Bourgogne s'y classant 6e sur 13), participé à un concours de connaissances.

En début d'année, nous nous sommes prononcés pour une sortie en voitures particulières. C'est ainsi que le 20 septembre, nous étions une vingtaine à prendre la direction de Romanèche-Thorins pour passer la journée au hameau Duboeuf. Bien accueillis, nous étions conviés à une visite déambulatoire dans de vastes salles d'exposition faisant découvrir la vie et l'histoire de la vigne et du vin à travers le monde depuis l'Antiquité. Riche visite conduite par une guide très attentionnée et fort documentée. Une dégustation précédait un succulent déjeuner servi dans la salle dite café des deux horloges. L'après-midi proposait un tout nouveau spectacle avec voyage virtuel en 1885 rempruntant le wagon l'Impérial. Voyage mariant des scènes illustrées de riches motifs évolutifs, servies par une féerie de lumières, de couleurs et de sons. Un passage à la boutique mettait un terme à cette radieuse journée très conviviale.

Actuellement, nous participons au concours de connaissances comportant 50 questions s'articulant autour de six thèmes tels que « vins et vignobles », « villes de France » « métro parisien » « Hallyday père et fils ». Après un temps de recherche personnelle d'éléments de réponse viendra le temps de la mise en commun conduisant à la formulation de réponses définitives adressées à la fédération pour validation. L'an dernier, nous nous étions classés 17e sur 31 clubs ayant participé à ce concours.

Notre club serait heureux d'accueillir des aînés des trois communes. Il suffit de prendre contact, de tenter un essai en venant à une de nos réunions où le meilleur accueil leur sera réservé.

- **Pour tout contact s'adresser à Georgette Nugues présidente 03 85 59 09 89**

Serenat Yoga

Le Yoga près de chez vous

Durant cette saison de Yoga à Château mais aussi à Charnay-les-Mâcon, Serenat Yoga a proposé de nombreuses activités.

• Des séances hebdomadaires de yoga, à raison d'une ou deux fois par semaine pour ressentir des effets bénéfiques dès les premiers cours.
• Une expérience en sono vibration avec un spécialiste du son venu tout spécialement pour nous.
• Divers ateliers sur des thèmes variés comme la méditation, le sommeil, la sylvothérapie (bain de forêt), la respiration.
• Un « stage d'été » de 3 jours en résidentiel dans un lieu magique pour le ressourcement et le yoga tout près d'ici.
• La pratique du yoga à la carte tout le mois de juillet
• Un cycle de 3 séances spécifiques pour un groupe de femmes d'origine très diverses encadrées par l'association « Le pont ».
• La pratique du « yoga dans la gestion du corps » pour les élèves de Biopraxia, étudiants en ostéopathie animale à Cluny.
• Un ou plusieurs cours particuliers en yoga prénatal ou yoga ciblé pour une pathologie ou un besoin spécifique.
• Une séance spéciale pour des personnes venues chez notre partenaire « Tomette Singulière » en séminaire entreprise ou autre séjour.
• Des soins en Reiki, soin énergétique et son du bol tibétain.

Le pot de fin de saison a été aussi proposé et particulièrement apprécié fin juin, dans cet espace magnifique en haut du village, dans une convivialité et une ambiance fort agréable.
Le yoga transmis est celui de l'IFY (institut français du yoga) qui est accessible à tous et toutes quelle que soit la condition physique puisque des adaptations sont proposées si besoin.
N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire un essai, et vivre ces expériences. Vous serez accueilli dans une salle claire et agréable, mise à bonne température hiver comme été, ou en extérieur, dans un groupe convivial et par une enseignante expérimentée et à votre écoute.

● **Contact : Fabienne Billonnet 06 30 76 21 02 - serenat979@gmail.com - serenatyoga.fr**

Amicale Intercommunale de Charly

L'Amicale Intercommunale de Charly relance ses activités avec un nouveau bureau.
Présidente : Nadine Berthet ; vice-président : Jean-Charles Bordet ; secrétaire : Rémy Reboux ; trésorière : Jéromine Jondot ; secrétaire adjointe : Sylvie Gros.
Nous sommes dans une bonne dynamique, entourés de nos nombreux bénévoles.
La salle est toujours disponible en location pour vos événements et fêtes.

Nous avons organisé plusieurs manifestations en 2023 :
Tournoi de pétanque semi-nocturne. Malgré la concurrence d'autres événements, les habitants des 3 communes et autres ont répondu présents. 48 doublettes ont été jouées.
Vente de plats à emporter. Bœuf à la bière et son accompagnement. La part avec sa garniture de pomme de terre, a été proposée au prix de 10,50€. 120 parts ont été vendues ce dimanche 5 novembre. Merci d'avoir répondu présent et merci au traiteur Balon de nous avoir régalé.
Marché de Noël. Nous avons organisé pour la première fois un marché de Noël le 10 décembre à Charly. De nombreux créateurs du coin et des producteurs nous ont fait découvrir leur talents.

Calendrier prévisionnel 2024
- dimanche 25 février : plats à emporter saucisson au Beaujolais
- vendredi 28 juin : Tournoi de pétanque semi-nocturne
- samedi 24 août : Fête de la Bière
- en novembre : plats à emporter
- en décembre : Marché de Noël

Société de chasse

Repas des chasseurs

40 chasseurs, invités et habitants de la commune se sont retrouvés autour du repas annuel de la chasse samedi 2 septembre à la salle intercommunale de Charly à Mazille.
Franck Chevalier avait préparé le repas. Au menu : mosaïque de crevettes aux légumes, sanglier façon grand-mère, pâtes fraîches, fromage blanc et mousse au chocolat. L'ambiance était chaleureuse, tous les convives étaient ravis. Fidèle au rendez-vous, Jean-François Labaune a animé la salle jusqu'en fin d'après-midi.

Trois manifestations au programme en 2024 :
• samedi 2 mars en matinée à partir de 9h, vente de paella (10€ la part). S'adresser au président Jean-Paul Martin pour les réservations.
• samedi 8 juin : Rallye des Vins
• samedi 7 septembre: repas de chasse

La Garenne
Société de Chasse de Château

Mobilité

Le challenge *Mai à Vélo*

Les habitants des communes du Clunisois étaient invités à participer au challenge ce printemps 2023.
Sur les 179 personnes qui ont participé, certains ont essayé pour la première fois de prendre le vélo pour aller travailler. D'autres en ont profité pour parcourir encore plus de kilomètres que d'habitude. Cette expérience a pour but d'attirer l'attention sur l'impact de l'effet de serre et les bienfaits pour la santé apportés par cette activité physique. Parallèlement, la mairie a mis à disposition un vélo à assistance électrique du 15 mai à début septembre afin de permettre de tester ce mode de mobilité. Pour votre santé et le bien de notre environnement, il vous est conseillé de vous déplacer à pied ou en vélo, particulièrement pour les trajets courts.

Syndicat intercommunal des Eaux de la Haute Grosne

Prix de l'eau : le tarif a subi une augmentation au 1er juillet de 5% de la part syndicale. Il est désormais de 4,06 €/m³.

Travaux : la deuxième tranche de la déviation de la conduite déplacée pour le passage en 2X2 voies de la RCEA entre Clermain et Sainte-Cécile sera terminée cette fin d'année. Cela a considérablement retardé le programme de travaux sur les conduites du réseau : une dizaine d'interventions restent à réaliser du programme 2022/2023. Un des chantiers du programme 2024 concerne le réseau de la commune de Château entre Les Gorlières et la route du Carmel. Ces rénovations vont dans le sens de réduire le taux linéaire de perte sur les conduites de distribution.

Schéma directeur : le bureau d'étude Altereo réalise un état des lieux de l'existant afin de d'anticiper les besoins futurs, prévoir un programme de rénovation des ouvrage d'art dont certain datent des année 50 et de faire des projections qui tiennent compte de l'augmentation de la population et donc des besoins en eau sur notre territoire. Les organismes publics qui subventionnent les travaux sur le réseau de distribution de l'eau demandent qu'un « schéma directeur » existe.

Rappel : la compétence de gestion du réseau de distribution de l'eau devra être reprise par la Communauté de communes du Clunisois en 2026.

Déchets

Du changement en 2024

Au 1er janvier 2024, le tri à la source des bio-déchets deviendra obligatoire pour alléger nos poubelles grises des quelque 18 millions de tonnes produites chaque année en France.
Vos épluchures, coquilles d'œuf et trognons de pomme devront donc être mis de côté pour rejoindre le composteur. Le compostage est la solution retenue par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne pour traiter et valoriser ces bio-déchets. Facile à mettre en œuvre, il permet de transformer ces déchets en un fertilisant naturel riche en nutriments. Le compost peut être utilisé pour enrichir le sol de votre jardin, potager ou plantes d'intérieur, favorisant ainsi la croissance des plantes. Il enrichit le sol en améliorant sa structure, sa capacité de rétention d'eau et sa résistance aux maladies. Il favorise également l'activité des organismes bénéfiques du sol.
Nous sommes déjà nombreux à utiliser des composteurs dans nos jardins. Ceux qui n'en disposent pas encore peuvent en faire la demande au Sirtom qui propose pour 10€ un kit complet de compostage comprenant un bac en bois, un seau et un guide pratique d'utilisation.

© Freepik

- **Réservez votre composteur : 03 85 59 26 98 - compostage@sirtomgrosne.fr**
  sirtomgrosne.fr/nouveau-reservez-votre-composteur-en-ligne

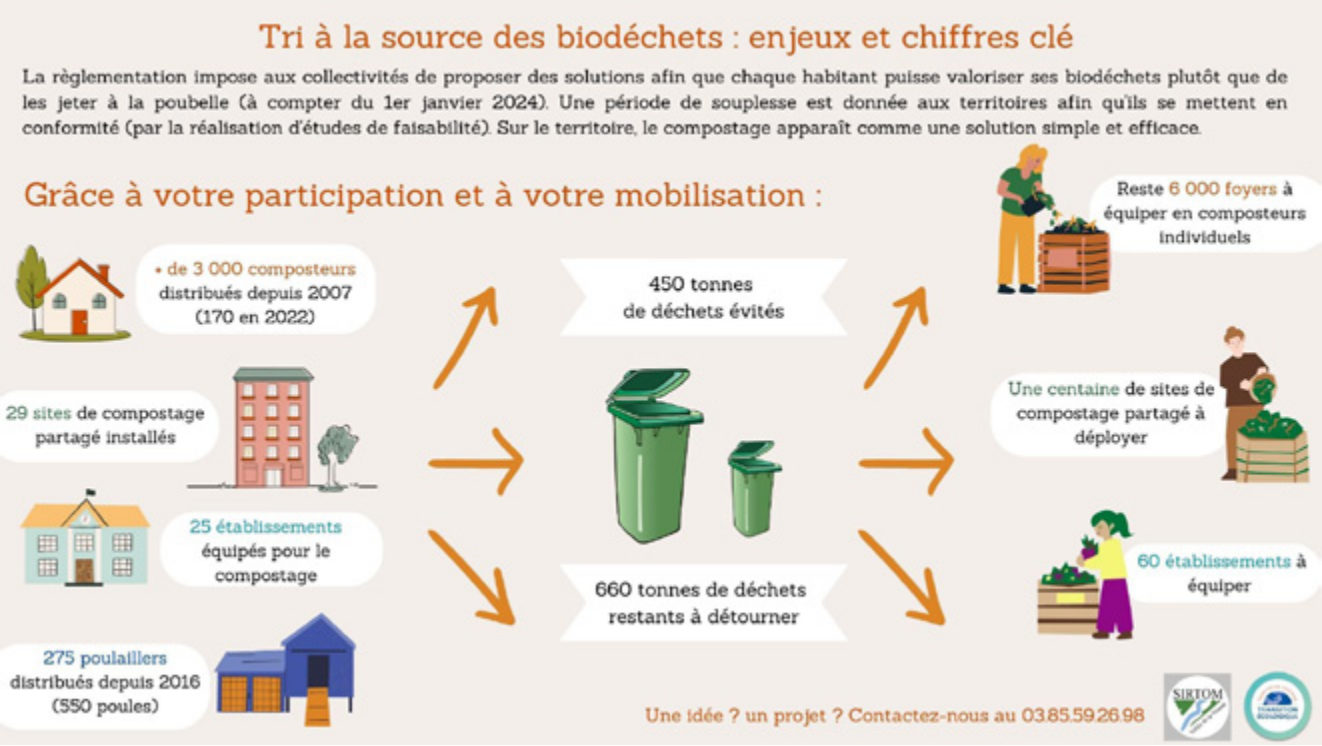

Déchèteries

Des horaires aménagés

Les horaires d'ouverture des déchetteries du territoire ont été aménagés en période estivale. Elles sont désormais accessibles dès 7h le matin, au moment de la journée où les températures sont plus supportables.
Pour réguler le nombre de voitures sur la plate-forme devant les quais et sécuriser les dépôts pour les usagers, l'accès aux déchèteries se fait sur présentation d'un badge. Un formulaire donné par les agents de déchèteries est à remplir. Après l'avoir complété vous recevrez le badge à votre domicile.

Horaires du 17/06/2024 au 14/09 /2024

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	M	A.M	M	A.M	M	A.M	M	A.M	M	A.M	M	A.M
CLUNY	7h-13h		7h-13h		7h-13h		7h-13h		7h-13h		7h-13h	
SALORNAY			7h-13h				7h-13h				7h-13h	
TRAMBLY	7h-13h				7h-13h				7h-13h		7h-13h	
LA GUICHE							7h-13h				7h-13h	
TRAMAYES			7h-13h								7h-13h	

Horaires du 01/01/2024 au 15/06/2024 et du 16/09/2024 au 31/12/2024

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	M	A.M	M	A.M	M	A.M	M	A.M	M	A.M	M	A.M
CLUNY	9h-12h	13h30-17h			9h-12h	13h30-17h				13h30-17h	9h-12h	13h30-17h
SALORNAY			9h-12h								9h-12h	13h30-17h
TRAMBLY	9h-12h	13h30-17h			9h-12h	13h30-17h			9h-12h		9h-12h	13h30-17h
LA GUICHE				13h30-17h								13h30-17h
TRAMAYES			9h-12h	13h30-17h			9h-12h				9h-12h	

Réparer plutôt que jeter ?

Les MacGyvers sont des bénévoles qui se mobilisent pour réparer vos petits appareils électriques, jouets et petits meubles en bois ! Tous les mercredis après-midi ils sortent leur mallette à outils pour donner une seconde chance à votre grille-pain ou votre vélo préféré. Ils vous donneront aussi de bons conseils pour réparer vous même vos objets.

- **Tous les mercredis de 14h à 18h à la Ressourcerie de Cluny (28 bis route de Jalogny)**

© Sanatorium

Sanatorium de Bergesserin

Après une année 2022 dédiée à l'impulsion d'une démarche participative visant à fédérer des acteurs autour du site à l'abandon depuis plus de 15 ans, 2023 a été celle des premières réalisations concrètes et opérationnelles du projet de réhabilitation.

Ainsi, en février 2023, l'achat du site a été conclu entre l'Établissement Public Foncier Doubs Bourgogne Franche-Comté (EPF) et le Centre Hospitalier de Mâcon pour la somme symbolique de 1000€. Grâce à la signature de conventions d'occupation entre la Communauté de communes du Clunisois (CCC) et l'EPF, des actions concrètes d'études et de travaux ont pu être réalisées sur le bâtiment et ses alentours, de manière conjointe par la CCC et le collectif de porteurs de projets qui s'est constitué.

La mobilisation du collectif et des bénévoles a engendré une dynamique de préservation du site. Les premières actions comprennent la réparation de la toiture, le nettoyage (plus de 50 tonnes de déchets évacués par des bénévoles), la sécurisation des entrées, l'entretien des espaces verts, le bâchage du théâtre et la remise en place des évacuations d'eau de pluie pour éviter la dégradation des murs et plafonds. La Région Bourgogne-Franche-Comté soutiendra aussi le projet avec une participation de 37 000 € dédiée à la rénovation des toitures, notamment la partie détruite au-dessus de l'ancien théâtre. Dans une approche d'économie circulaire, des matériaux issus du réemploi seront utilisés.

À cela s'ajoute la mise en place d'un système de gardiennage permanent relayé par les membres du collectif dans des habitats légers autour du bâtiment. Cet investissement a significativement réduit la fréquentation interdite et les dégradations associées.

4 porteurs de projet se sont déjà installés au Sanatorium :

- ***InCluniso*** : association qui rassemble les porteurs de projets économiques et facilite des projets de l'économie sociale et solidaire dans le Clunisois depuis 2017.
- ***Le Phare*** : association qui fédère des acteurs du spectacle vivant qui et a pour objectif de créer à Bergesserin un pôle culturel et artistique.
- ***La Zouaffe*** : la brasserie du Nière a quitté Château pour Bergesserin en 2023 (lire p.19)
- ***Un collectif de ferronniers*** dont Michaël Nguyen porte la création d'un atelier de ferronnerie professionnel et partagé, dont une partie est dédiée à la transmission.

Source : Communauté de communes du Clunisois

1001 Familles Maison de la Parentalité

1001 familles en Clunisois n'est pas une maison des parents comme les autres... C'est un programme d'accompagnement à la parentalité réparti sur un ensemble de lieux relais à travers tout le territoire communautaire. Dédié à la famille, à l'enfant et à l'adolescent, ce programme est centré sur l'écoute et l'accompagnement par des professionnels et des bénévoles. Il garantit l'anonymat, il est sans adhésion pour tous les parents, futurs parents, les beaux-parents, les grands-parents. C'est aussi un programme mensuel d'activités et d'animations autour de la famille et proposé gratuitement sur tout le territoire communautaire.

- **Au Quai de la Gare à Cluny**
  03 85 22 98 85 - mille1familles@enclunisois.fr

Maison Départementale des Solidarités

L'action sociale est une des compétences obligatoires du Conseil Général. La Maison Départementale des Solidarités assure ces missions. Celle de Cluny couvre les cantons de Cluny, Saint-Gengoux-le-National, Matour et Tramayes et propose six permanences au plus près des habitants. L'équipe est composée de 7 assistantes sociales, d'une infirmière puéricultrice, de deux secrétaires et d'un médecin. Ces professionnels exercent dans le cadre du Service Social Départemental, de l'Aide Sociale à l'Enfance et aux Familles et de la Protection Maternelle et Infantile.

- **Espace Victor Duruy - place du Marché à Cluny**
  03 85 59 03 18 - mds.cluny@saoneetloire71.fr

La Marelle

Le centre de loisirs La Marelle accueille les enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires (sauf celle de fin d'année et les trois premières semaines d'août) et les mercredis, au sein de la Maison de l'enfance et de la jeunesse du Quai de la gare à Cluny.
Situé dans un environnement sécurisant en bordure de voie verte, le Quai de la gare dispose de trois salles d'animation, d'une salle de repos pour les plus petits, ainsi que d'une grande salle d'évolution pour les activités sportives.

- **Au Quai de la Gare à Cluny 06 47 13 74 06**
  lamarelle@enclunisois.fr

Relais petite enfance

Le Relais petite enfance (anciennement Relais assistants maternels) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Vous y trouverez toutes les informations sur les modes d'accueil existants du territoire et sur les démarches d'employeurs. C'est aussi un soutien pour les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile dans leurs démarches administratives et de professionnalisation.

- **Au Quai de la Gare à Cluny 03 85 22 98 83**
  relaispetiteenfancecluny@enclunisois.fr

Accueil de jour La Roseraie

Une réponse pour faciliter le maintien à domicile de la personne âgée, atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en évitant l'épuisement de l'entourage. La personne âgée est accueillie dans un environnement convivial et sécurisé par une équipe formée, composée d'un médecin, d'une psychologue, d'aides médico-psychologiques et d'aides-soignantes qui propose des activités de la vie quotidienne et des ateliers mémoire dans le respect du rythme et des goûts de chacun.

- **12 rue du Docteur Pleindoux à Cluny**
  03 85 59 58 99 - contact@ch-clunisois.fr

ADMR du Clunisois

L'ADMR du clunisois appartient au réseau national des Aides à Domicile en Milieu Rural. Elle gère un service d'aide à domicile bénéficiant des habilitations par le Conseil Départemental, la MDPH, les organismes de retraite, la CAF et les mutuelles. L'ADMR intervient auprès des personnes âgées ou handicapées mais aussi auprès de personnes malades ou de familles avec jeunes enfants.

- **12 rue du Docteur Pleindoux à Cluny**
  03 85 35 19 67 - info.clunisois@fede71.admr.org

Service de Soins Infirmiers à Domicile

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile a pour vocation de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, pour éviter une hospitalisation, faciliter un retour à domicile à la suite d'une hospitalisation, prévenir les risques liés à la perte d'autonomie et retarder l'entrée en établissement

- **12 rue du Docteur Pleindoux à Cluny**
  03 85 59 59 59 - contact@ch-clunisois.fr

CLIC du Clunisois

Le Centre Local d'Information et de Coordination est une association à but non lucratif qui propose un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Elle centralise toutes les informations susceptibles d'intéresser les personnes âgées et les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux. Trois missions lui ont été assignées : l'information, l'évaluation des besoins à domicile et la coordination des professionnels.

- **1 rue des Ravattes à Cluny**
  03 85 35 30 60 - coord.geronto.cluny@orange.fr

AAPA du Clunisois

L'Association d'Aide aux Personnes Âgées du Clunisois vous accompagne en cas de sortie d'hospitalisation, intervient auprès des personnes âgées ou handicapées, auprès de familles, ainsi qu'auprès de particuliers de tous âges. Services à domicile aux seniors et à leur famille assurés par des aides à domicile et des auxiliaires de vie sociale. Les prestations d'heures d'aide à domicile accordées par les caisses de retraites bénéficient d'une éventuelle prise en charge par le Conseil Départemental. Ces prestations ouvrent droit à une déduction fiscale.

- **Rue des Ravattes (Résidence Bénétin)**
  03 85 59 00 29 - aapa.cluny@wanadoo.fr

Espace France Services

L'espace France Services du Clunisois vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches du quotidien liées à l'accès aux droits (aide aux démarches administratives, mise en relation avec les services publics et nos partenaires), vos démarches numériques (bornes en libre service, cyberespace, ateliers et accompagnement), votre recherche d'emploi, de formation (orientation et conseils), votre logement, votre famille, votre santé, etc.

- **5 place du Marché à Cluny**
  03 85 20 00 11 - contact@enclunisois.fr

Don du sang

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer… Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Grâce aux dons, les personnes qui en ont besoin sont soignées directement via la transfusion sanguine ou indirectement par l'utilisation des médicaments dérivés du sang issu du don de plasma.

- **Prochaine collecte à Cluny mercredi 17 janvier de 8h30 à 12h30 aux Griottons. Calendrier des collectes à consulter sur dondesang.efs.sante.fr**

Travail et Services

Travail et Services est une association intermédiaire qui contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle propose à particuliers et professionnels des petits travaux ou services comme du jardinage, du bricolage, du ménage ou du repassage.

- **42 rue Prud'hon à Cluny 03 85 59 27 76**
  contact.cluny@travailetservices.fr

Communauté de Communes du Clunisois

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif du Clunisois sous sa forme actuelle va être dissout à la fin de l'année. Les services du SPANC étaient communs avec la Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier. Les numéros de téléphone, les adresses mail et le site internet du SPANC ne seront plus en service et vous devrez contacter désormais les bureaux de la Communauté de communes du Clunisois. Le marché de vidange des fosses s'est terminé au 30 septembre 2023. En vue de la prise de compétence, la Communauté de communes a validé la création d'une régie autonome qui concerne les compétences l'assainissement collectif et non-collectif qui entrerons en service le 1er janvier 2024.

- **4 bis ZA de la Courbe à Salornay-sur-Guye**
  03 85 22 98 81 - assainissement@enclunisois.fr

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

OPAH du Clunisois

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Clunisois, offre des services pour la rénovation des habitations. Elle s'adresse à tous les propriétaires occupants ou bailleurs du territoire, et porte sur les thématiques suivantes : amélioration énergétique et lutte contre la précarité énergétique ; adaptation des logements pour les personnes âgées en situation de handicap ; réhabilitation des logements dégradés. Que vous ayez besoin de conseils ou que vous soyez prêt à démarrer un projet de rénovation, contactez France Rénov' pour recevoir une aide adaptéé.

- **Permanence téléphonique au 03 85 21 05 41**

Quelques numéros utiles

- **Poteau téléphonique cassé ou câble décroché**

Vous constatez une anomalie sur un équipement du réseau Orange ? Vous pouvez le signaler aux équipes techniques et accélérer sa remise en service. Pour informer d'un équipement nécessitant une intervention (poteaux cassés ou penchés, câbles arrachés, armoires ouvertes...), **dommages-reseaux.orange.fr**
Au préalable ne pas oublier de relever le numéro de poteau (étiquette bleue fixée sur le poteau).
En cas de danger immédiat, contactez le **112**.

- **Panne d'internet ou de téléphone**

Dans tous les cas seul votre fournisseur est habilité à gérer les problèmes de réseau (qualité, lien internet, téléphone, etc). Les coordonnées du support se trouvent sur votre facture.

- **Panne d'eau**

En cas panne d'eau ou de fuite sur les routes de notre commune appelez le numéro d'urgence
09 77 40 11 27

- **Éclairage public**

Vous pouvez signaler un lampadaire défectueux à la mairie. À noter que les plages horaires d'éclairage sont limitées pour tenir compte des économies d'énergie et des contraintes environnementales.

- **Poteau électrique cassé ou câble décroché**

Vous devez vous adresser au service de dépannage de la société Enedis au
09 72 67 50 71
En cas de danger immédiat, contactez le **112**.

- **Panne d'électricité**

Pour signaler une panne de courant, contactez le service de dépannage Enedis au
09 726 750 71

- **Problème de voirie**

Sur une route départementale, vous devez vous adresser au Conseil Départemental au
03 85 39 55 00
Pour la voirie communale, vous pouvez signaler le problème en téléphonant à la mairie au
03 85 59 15 51

- **Arbres gênants en bord de route**

L'élagage des arbres est à la charge du propriétaire du terrain où est implanté l'arbre. Si celui-ci se trouve sur la voie publique, il faut alors le signaler à la mairie au
03 85 59 15 51

© Guillaume Pommier

Suivez toute l'actualité de la commune sur

mairiedechateau.fr

Château

BULLETIN COMMUNAL 2023